

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
HERAULT

**Délibération 2022/32**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

**Séance du 2 septembre 2022**

Date de la convocation : 26/08/2022

Date d'affichage : 26/08/2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants par procuration : 1

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

**Objet de la délibération : ECHANGE PARCELLE SCI LE PEYRAL**

L'an deux mil vingt-deux et le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL,

Absents excusés : /

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal une demande de la SCI Le Peyral (entreprise SOMETAL) concernant un échange de parcelle.

L'entreprise utilise à tort une partie d'un terrain communal (parcelle C1376) pour son poulailler. Elle souhaiterait acquérir cette parcelle d'environ 200 m<sup>2</sup> en échange d'une bande de terres qui longe le chemin de service qui permettrait de l'agrandir au niveau du virage de la route départementale.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE l'échange de parcelle avec la SCI Le Peyral concernant la parcelle C1376, selon le plan de géomètre annexé.**

**AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

**DIT que les frais de notaires seront à la charge de la SCI Le Peyral.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 15/09/2022  
034-213401979-20220902-DE\_2022\_032-DE